

Pour l'inscription du tambour burundais au patrimoine mondial

@rib News, 24/07/2012 â€“ Source XinhuaLe gouvernement burundais envisage de plaider dans un proche avenir auprÃ©s de l'UNESCO pour l'inscription du «tambour burundais» au patrimoine mondial de lâ€™humanitÃ© afin de «le prÃ©server Ã©ternellement», a dÃ©clarÃ© mardi Ã Bujumbura le ministre burundais de la Culture, des Sports et de la Jeunesse Jean-Jacques Nyenimigabo. S'exprimant Ã la presse pour annoncer les nouveaux chantiers de son ministÃ©re, le ministre a ajoutÃ© que le mÃªme plaidoyer auprÃ©s de l'UNESCO concernerait aussi certains sites historiques de grande renommÃ©e touristique au Burundi, comme les «Chutes de Karera» et les «Failles des Allemands de Nyakazu» en province de Rutana (Sud-est).

Par ailleurs, M. Nyenimigabo a annoncÃ© que le gouvernement burundais avait posÃ© sa candidature pour accueillir les jeux mondiaux de la Francophonie prÃ©vus en 2017, en vue d'une visibilitÃ© internationale dans le domaine des sports. Il s'est dit confiant pour les infrastructures sportives qui devraient abriter un Ã©vÃ©nement d'une telle envergure. Le gouvernement burundais projette la construction d'un grand stade moderne avec un budget de 7 milliards de francs burundais (plus de 4,7 millions USD), dans la localitÃ© de Maramvya en commune de Mutimbuzi relevant de la province rurale de Bujumbura (Nord-ouest), a-t-il prÃ©cisÃ©.